



Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité !

Bulletin Viticulture biologique « Indications Saisonnières »

Saison 2023

N° 09

2 octobre 2023

Sommaire :

Evolution météo pour les 14 jours à venir page 1

Etat de la végétation et interventions au sol pour les semaines à venir : page 2-5

Bonjour à tous.

Les vendanges sont terminées ou vont bientôt l'être dans la plupart des régions. Nous avons rarement vu une année aussi hétérogène au niveau des rendements, le plus souvent bons, mais parfois catastrophiques dans les régions ayant subi de plein fouet les intempéries et les dégâts liés (grêle, maladies et parfois pourriture).

Pour le moment, l'automne se présente en conditions durablement chaudes et sèches. Les travaux pourront reprendre généralement en bonnes conditions dans les vignes, avec parfois des terrains encore trop secs...

Ce bulletin, diffusé au-delà des abonnés habituels, sera normalement le dernier de cette année 2023.

Evolution météo pour les 14 jours à venir

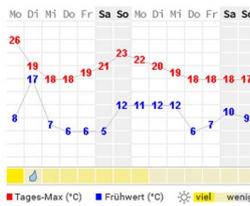
Période à suivre de plus en plus automnale, mais toujours chaude et sèche pour la saison.

Ci-contre la météo pour les 14 jours à compter du dimanche 1^{er} octobre au samedi 14 octobre inclus, issue comme d'habitude du site allemand Wetteronline.

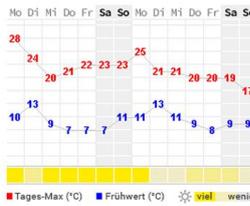
Malgré une baisse progressive des températures, nous sommes toujours dans des conditions chaudes pour la saison et généralement sèches (« dôme de chaleur » tardif). Sauf changement de prévision de dernière minute, toujours possible en cette saison...

Ces conditions sèches devraient perdurer jusqu'à la Nouvelle Lune du 14 octobre, et sans doute encore plus tard si cette Nouvelle Lune reste sèche...

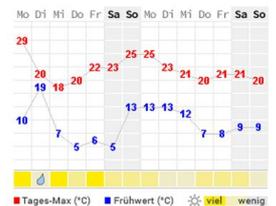
Ces conditions sont favorables aux travaux dans les parcelles, mais attention à ce qu'il y ait suffisamment d'humidité dans le sol pour les semis d'engrais verts ou de couverture de sol (voir plus loin).



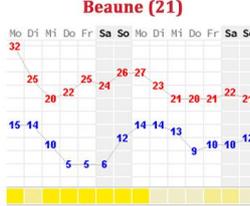
Torgny (Gaume, Belgique)



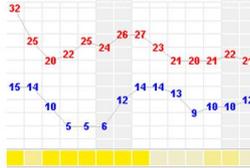
Séléstat (67)



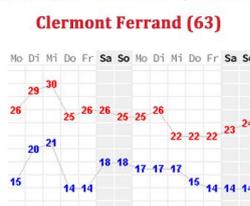
Les Riceys (10)



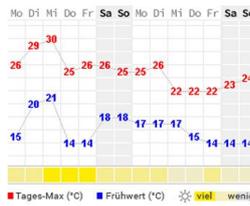
Beaune (21)



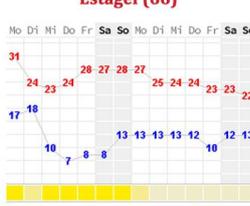
Belleville sur Saône (69)



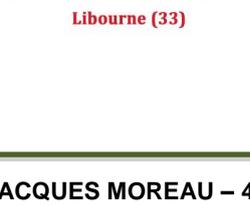
Clermont Ferrand (63)



Chambéry (73)

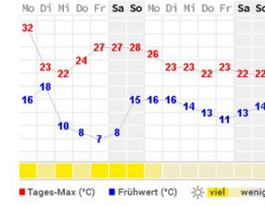


Estagel (66)

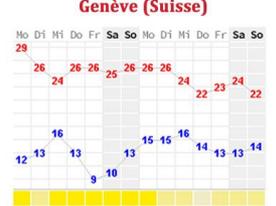


Libourne (33)

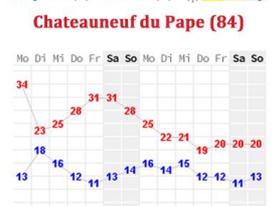
La Vilella Baixa (Priorat, Espagne)



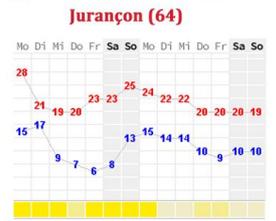
Cognac (16)



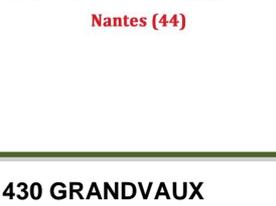
Genève (Suisse)



Chateaufort du Pape (84)



Jurançon (64)



Nantes (44)



Etat de la végétation et interventions au sol pour les semaines à venir

Reprise du travail du sol, au moins sous les lignes, en profitant de conditions favorables.

L'automne est une saison très favorable pour les apports organiques et les applications microbiennes.

Les conditions météo actuelles semblent particulièrement favorables à de bonnes mises en réserve dans les bois. Rappelons que les mises en réserves de fin de saison favorisent un bon démarrage de la végétation, car elles nourrissent la vigne pendant au moins les 4 à 5 premières semaines de végétation, avant qu'elle ne devienne autonome.

Toutefois, nous ne pourrons pas bénéficier de cet avantage dans les vignes qui ont défolié suite à la sécheresse, la grêle ou les maladies qui ont impacté le feuillage. Il faudra alors en tenir compte au début de la saison prochaine, et si nécessaire bien accompagner la vigne en foliaire pour qu'elle « tienne le coup » avant la La période favorable actuelle pourra être mise à profit pour soigner le sol (amendements organiques et minéraux selon analyse du sol et des pétiodes, semis de couverture de sol, applications microbiennes, travail intercep...) avant la taille et ainsi gagner du temps sur les travaux de fin d'hiver et de printemps.

LE TRAVAIL DU SOL:

A présent, il redevient possible (hors trop grosse sécheresse) de retravailler les lignes là où les vivaces se sont implantées. Ceci pour simplifier l'entretien du sol au printemps. La bineuse Kress, éventuellement complétée par des disques émotteurs si l'enherbement est dense, sera utile pour ce travail, à vitesse élevée (5-6 km/heure), sans déranger les racines de la vigne.



Toutefois, sauf situations particulières, une certaine couverture de sol avec des plantes choisies ou même des adventices peu concurrentes de la vigne nous semble préférable pour limiter le lessivage hivernal du sol, garder une bonne densité de microorganismes (entre autres de Mycorhizes) et ne pas minéraliser trop de matière organique (principal inconvénient d'un travail du sol au large). Mais là encore, c'est localement qu'il faudra décider. Par exemple, en régions sèches, une ouverture du sol (pas trop profonde) favorisera la rentrée des pluies automnales et hivernales.

Il est aussi souhaitable de griffer le sol superficiellement après un apport d'amendement organique (voir ci-dessous) ou une application microbienne.

LES AMENDEMENTS ORGANIQUES:

Chaque fois que c'est possible, un apport de compost « humide », bien élaboré, à la dose de 5 à 10 tonnes/ha, est souhaitable pour les raisons suivantes :

- Apporter au sol de la matière organique en quantité suffisante, en complément des engrais verts, des plantes couvrantes et des bois de taille broyés.
- Nourrir la vie microbienne du sol à partir de la flore existante, et favoriser la bonne efficacité de nos applications microbiennes.
- Apporter des éléments minéraux sous une forme organique, plus assimilable et moins lessivable.



Bien sûr, en complément, des apports minéraux ou organo-minéraux sont bénéfiques. Nous notons que les producteurs ont souvent tendance à négliger la Potasse. Avec les années parfois sèches que nous connaissons, cet élément est particulièrement favorable à la rétention d'eau dans la plante, et aidera (en complément du Bore) à une bonne circulation de la sève.

Dans les régions où nous pouvons le livrer, nous vous conseillons vivement le LIGNUMIC (fabriqué avec une recette « maison » - Voir fiche technique dans notre catalogue 2023 en lien Dropbox, page 12. Pour ceux qui ne sont pas dans la zone de diffusion du Lignumic, nous vous proposons un kit d'ingrédients à rajouter à votre compost habituel page 13 du catalogue.

LES APPLICATIONS MICROBIENNES :

La période d'après vendanges est très favorable à tous nos inoculants microbiens, sans exception ! Le sol est suffisamment chaud dans les semaines à venir. Toutefois, il faudra éviter un apport sur sol desséché, et s'il ne pleut pas, griffer superficiellement le sol après leur épandage.

Le Compost Liquide (base : HUMIGÉNE PFFB, 1 carton pour 4 ha) reste la « valeur sûre » de la méthode Géophile. Il apporte des milliers d'espèces de microorganismes (bactéries et champignons) ainsi que des animacules (protozoaires, amibes, collemboles, nématodes bénéfiques, etc...) qui aident à peupler le sol, favorisent la création d'humus à partir des matières organiques avec un bon rendement, la souplesse du sol et luttent contre les inoculum de maladies fongiques (dans le cas de la vigne, surtout Black Rot et Oidium). Il vous faut pour cela posséder l'appareil de préparation (AÉROFLOT) ou travailler avec un prestataire de fabrication local.



Sur une partie de la Vallée du Rhône, notre collègue François Tissot (tél. (06) 17 44 10 06, mail tissot.fr@gmail.com peut faire ce travail, et en Charentes Saintonge Bio Distribution (Jean-Pierre Raballand, tél. 06 07 90 09 73, mail j-pierre.raballand@wanadoo.fr). **Attention de prendre rendez-vous au moins 15 jours à 3 semaines en avance !**





Les acides humiques liquides sont une découverte ancienne, qui aide à améliorer considérablement le fonctionnement du sol et la plante.



Nous le complétons souvent avec le **MICROSFER (bactéries fixatrices d'Azote et de mobilisation du Phosphore, homologation MFSC n°1220696), 1 carton pour 4 ha**, additionné éventuellement de **l'ACTIPRETA (bactéries des profondeurs du sol) à 2,5 litres/ha**, pour activer la végétation déjà cette fin de saison avec prolongement au printemps. Ces souches bactériennes, issues des collectes effectuées par le biochimiste hollandais Beijerinck avant 1920, colonisent le système racinaire et, outre l'assimilation des minéraux, sont promotrices de croissance et de fructification.



Nous avons en effet observé, de façon plus nette qu'avec l'Actigrains, que le MICROSFER semble toujours être très actif l'année suivant l'application. C'est sans doute lié à la présence des Azospirillums, qui développent beaucoup le chevelu racinaire où ils s'installent « confortablement ». Il développe aussi une végétation parfois abondante ! Donc, soyez prêts à bien suivre le travail en vert ensuite.

LES ACIDES HUMIQUES :

Les acides humiques combinés au Bore (**HUMATE DE BORE à 10 litres/ha**) nous ont souvent aidés à relancer la végétation dans les conditions difficiles (parcelles chlorosantes, nanifiées, virosées, etc...) en débloquent la situation dans le sol lui-même. Mais ce produit vraiment bénéfique pour la végétation améliore aussi l'action des engrais habituels, même en parcelles « normales ».

Rappelons que les acides humiques font passer dans la solution du sol des éléments minéraux peu accessibles (Phosphore combiné, Potasse dans les argiles, Fer oxydé, etc...) et favorisent, eux aussi, un bon enracinement.

Le Bore, élément souvent oublié dans la fertilisation, et facilement lessivable, améliore la montée de sève (intéressant en conditions sèches, à condition d'être appliqué avant la sécheresse !) et l'utilisation de la Potasse par la plante. Il favorise aussi une bonne nouaison.

Il peut être apporté seul, ou associé aux inoculants microbiens, **à condition de le diluer en premier dans la bouillie de pulvérisation.**

Le pralinage des greffes à la plantation :

Avec les risques de sécheresse de printemps, on se dirige de plus en plus souvent vers des plantations ou des complantations d'automne, avec des greffes à racines nues (aussi longues que possible en cette saison) ou des plantes en pot.

Comme vous le savez depuis longtemps, la mycorhization des plants de vigne les aide à mieux exploiter le sol : les Mycorhizes, associées aux racelles et nourries par la plante elle-même, peuvent aller chercher l'eau et la nourriture dans un bien plus grand volume de sol que les racelles elles-mêmes. Un bon taux de mycorhization (nous visons au moins 70 à 80 % de racelles mycorhizées) permet en particulier une meilleure « résilience » des plants en cas de sécheresse. De plus, l'expérience a montré que les plants bien mycorhizés dès le départ poussent plus vite et sont capables de produire plus tôt.



Nous proposons donc, pour favoriser la mycorhization naturelle de vos greffes, de constituer un pralin avec un kit dénommé « **HUMISFER TREMPAGE** » (**1 carton pour 1 000 plants environ**). Vous mélangez alors les 3 constituants du kit (Biovin, Humisfer et Argile gonflante) pour constituer une bouillie légèrement épaisse à verser au fond de caisses à vendanges dans lesquelles vous trempez les plants pendant quelques minutes avant la plantation.

Si vous en disposez, vous pouvez d'ailleurs compléter cette bouillie avec un peu d'Actigrains ou de Microsfer (environ le **1/10 du contenu d'un kit de l'un ou de l'autre pour 1 carton d'HUMISFER TREMPAGE**) et le résultat n'en sera que meilleur...

Les engrais verts et la couverture de sol :

La saison devient maintenant très favorable aux installations de plantes couvre-sol ou d'engrais verts. C'est même habituellement la meilleure de l'année pour ce travail. La couverture de sol a de multiples avantages pour entretenir le taux de matière organique et la vie du sol (en particulier l'installation des Mycorhizes) et favoriser la présence des vers de terre. **Attention toutefois en secteurs gélifs ! Au moment des gels de printemps, le sol ne doit pas être couvert de façon épaisse.**



- **En vignes étroites**, nous préférons les plantes basses et non concurrentes de la vigne. En particulier, suivant les terrains et les climats :



- Secteurs pas trop séchants : Trèfle blanc nain (**3 kg/ha en vigne en place**), éventuellement associé à Minette (Luzerne lupuline) et Lotier. Densité de semis en vigne en place lors d'une association : **Trèfle blanc 2 kg/ha + Minette 3 kg/ha + Lotier 1 kg/ha** (environ 600 gr/m² semé, en comptant 50 % de pertes).



- Secteurs séchants : Minette seule (500 gr/m²) à **10 kg/ha** dans les allées.

L'entretien est facile et ne nécessite généralement pas de tonte ou de couchage. Il faut travailler tout de même sous les lignes.

➤ **En vignes larges**, le choix est plus large. On peut :

- Soit implanter une couverture de sol comme dans le cas précédent. Dans ce cas, nous conseillons la « **Luzerne annuelle** » (sur vigne en place, pour 500 gr/m², **7 kg/ha**) qui donne sa végétation surtout au printemps, et disparaît en été. Elle se resème spontanément et lève en fin d'été, dès que les pluies reviennent. Cette plante couvre bien le sol et favorise considérablement la mycorhization. Curieusement, elle est rarement proposée par les semenciers alors qu'on la trouve fréquemment en plante spontanée dans la plupart des régions...



- Soit installer un engrais vert, qui est dans ce cas une « culture d'herbe » destinée à être broyée et parfois enfouie pour agir comme un compost. Il peut en résulter une pousse importante de la vigne, **mais attention aux risques d'excès de nitrification si l'enfouissement se fait trop tard au printemps, avec des conséquences importantes sur l'état sanitaire des parcelles**. Le choix, dans ce cas, se portera sur des céréales (Seigle, Avoine, Avoine rude) associées à des légumineuses (Vesces, Féverole). Par exemple (300 g./m² Avoine rude semée dans les allées + 30 g./m² de Vesce hongroise) : **Avoine rude 30 kg/ha, Vesce hongroise 10 kg/ha**.



- Les Crucifères : Il est parfois suggéré d'ajouter des crucifères au mélange d'engrais vert. Le choix se porte surtout sur le **Radis oléifère ou Radis à huile** (pour 100 gr./m² semé en allées, compter **5 kg/ha**), qui est une plante pivotante, et donc capable de percer les semelles superficielles du sol. C'est en effet une possibilité, mais nous ne la recommandons pas souvent, car les crucifères ont l'inconvénient de ne pas être mycorhizables. Et même de gêner l'installation de la mycorhization si elles sont dominantes. Il faut toujours agir en fonction de l'observation de votre sol.



➤ **En jachères avant plantation**, nous proposons le mélange NÉMAFOIN (seaux de 12 kg pour 20 à 25 ares) comportant :

- Avoine rude (avoine à petites graines, pouvant repousser une fois fauchée, réputée anti-nématodes),
- Vesce de Hongrie (de taille moyenne, bien résistante au froid, floraison blanche estivale, très mycorhizable),
- Sainfoin (légumineuse de floraison rose, plus tardive, réputée elle aussi avoir une action anti-nématodes).

Ce mélange, qui comporte aussi un sachet d'HUMISFER pour la mycorhization, peut être installé en automne ou au printemps. **Attention toutefois : l'Avoine rude peut être sensible à des gels à partir de -8°C**. Mais elle pousse rapidement. En régions à hiver froid, il est donc recommandé de la semer assez tôt pour obtenir une biomasse suffisante avant l'hiver. Sinon, semer en février-mars.



➤ **Conditions pour la réussite des semis :**

Pour les petites graines (légumineuses fourragères), le semis nécessite quelques précautions ! Leur levée est plus délicate que les plus grosses graines d'engrais vert, surtout sur les sols argilo-calcaires caillouteux. Elles ne peuvent bien lever que si elles sont collées à la terre.

Prévoir de griffer le sol de préférence après une pluie, de semer à la volée et de **rouler ensuite au rouleau lisse**. Le rouleau doit appuyer sur la terre malgré les cailloux (d'où la nécessité, surtout en conditions caillouteuses, d'un sol suffisamment humide au semis). Une pluie est souhaitable ensuite. Ne jamais semer sur un terrain trop sec, même griffé !



Enrobage des graines avec **HUMISFER 100 g/ha** souhaitable pour installer une mycorhization efficace et variée. Application d'**ACTIGRAINS** ou de **MICROSFER** ensuite, dont les bactéries s'installeront et se multiplieront également autour du système racinaire des plantes semées.



Nous proposons dans notre gamme les principales graines pour engrais vert ou couverture de sol, en bio (le plus souvent) ou en non-traité si non disponible en bio. Dans ce dernier cas, ne pas oublier de faire votre demande de dérogation bio sur le site semence.org !



Nous vous souhaitons la réussite de vos vins et une bonne fin de saison !

L'équipe GÉOPHILE

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement UE 2018/848 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement UE 2021/1165.

